

Descriptif du parcours

- Départ de l'école
- Prendre à gauche pour aller à l'église et découvrir le porche qui est classé. **(POINT A)**
- Revenir à l'école par le même chemin, poursuivre jusqu'au carrefour. Au STOP, prendre la direction de Saint-Julien-sur-Reyssouze. Au loin, sur notre gauche, nous apercevons le stade de foot. A droite nous voyons la ferme « de l'Anon ».
- Continuer dans la même direction et traverser le Bief d'Au-giors.
- Au calvaire, tourner à gauche. Il y a des champs à gauche et le pré des Vieux à droite. Le longer. Après l'entreprise de terrassement, tourner à droite et poursuivre sur la même route. A droite, il y a un élevage de chiens.
- Prendre à gauche et entrer dans le hameau de Mons. Continuer tout droit. Une maison mitoyenne se trouve sur la droite.
- Au carrefour, prendre à droite. Poursuivre la route.
- Rester toujours sur cette voie principale. Après avoir passé le groupe de maisons, continuer encore tout droit.
- Quitter la route principale et prendre le chemin sur la gauche. Longer le bois (chênes rouges d'Amérique). Rester sur ce chemin caillouteux, tourner une première fois à gauche, puis à droite.
- Rentrer dans les bois et aller jusqu'à l'intersection.
- Tourner à droite ; poursuivre jusqu'à l'intersection (bief de Privage), continuer tout droit et s'arrêter au moulin sur la Reyssouze. **(POINT B)**
- Aller jusqu'à la peupleraie, visible sur notre gauche. La contourner, en prenant à gauche, direction du camping de Mantenay. On arrive alors au milieu d'herbages, avec des haies nouvellement plantées. **(POINT C)**
- Prendre ce sentier enherbé, puis poursuivre à droite, puis à gauche jusqu'à un chemin empierré que l'on prend, à droite et qui permet de monter vers le village de Mantenay. A l'intersection avec la route D46, prendre à droite. On peut, par beau temps, emprunter un joli petit chemin, parallèle à la route (côté droit). Au bout du chemin, tourner à gauche. Passer devant la scierie et atteindre la D975. Tourner à gauche, pour aller jusqu'au Coq. **(POINT D)**

Chemin faisant...

C - Les haies

Ces haies constituent le 3ème point remarquable de notre balade. Elles marquent la limite des parcelles et des chemins, elles agrémentent le paysage et sont très utiles : quand elles auront bien poussé, elles feront de l'ombre, protégeront du vent, abriteront et nourriront de nombreux animaux (insectes, oiseaux, petits mammifères...) et permettront de récolter du bois. C'est important d'en replanter.

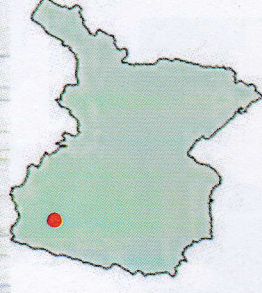
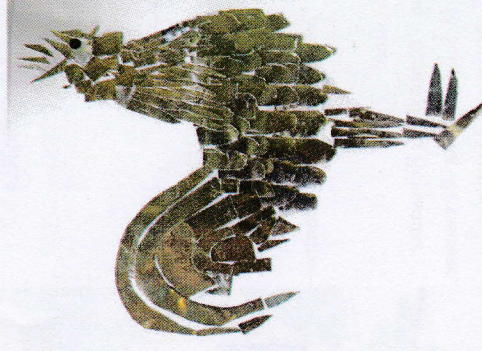
D - Le coq de Mantenay

C'est une sculpture en acier de François LAVRAT, offerte à la commune par Monsieur JACQUET (Jacquet Industrie). Il mesure 6 mètres de haut et pèse 2 tonnes. On peut le voir sur la place de Mantenay-Montlin. Le coq est emblématique de notre pays. Cela remonte à l'Antiquité, à l'époque des Gaulois, sur un jeu de mots : Gaulois = gallus et coq = galus. Vigueur et bravoure sont les qualités attribuées au coq et aux Gaulois.

Mais c'est aussi un animal emblématique de notre belle région. Il bénéficie d'une AOP (Appellation d'Origine Protégée). Il est produit par 250 éleveurs, en Bresse, région à terre argileuse qui retient l'eau et qui est propice à la culture du maïs. Ses caractéristiques sont une crête rouge, des plumes blanches, des pattes bleues. Cette volaille est élevée en liberté, sur une surface d'herbe (10 m²/poulet), pendant 9 semaines. Puis elle est engraisée en épinettes durant 15 jours. Son alimentation est principalement composée de maïs, de lait et de vers.



Au départ de l'école
de Saint-Jean-sur-Reyssouze



La balade
du coq

